



CONSTRUIRE VOTRE MOBILITÉ DE DEMAIN





CONSTRUIRE VOTRE MOBILITÉ DE DEMAIN

SOMMAIRE

Édito	PAGE 3
Imaginer votre mobilité de demain	PAGE 4
Penser globalement votre mobilité	PAGE 6
Offrir de bonnes conditions pour les déplacements à vélo	PAGE 8
Proposer des services dédiés au vélo	PAGE 10
Favoriser une autre pratique de la voiture	PAGE 12
Proposer un réseau colibri plus proche de vos attentes	PAGE 14
Innover pour les transports en commun	PAGE 16
Soutenir les actions pour une autre mobilité	PAGE 18
Accompagner le changement	PAGE 20
Le plan global de déplacements en un coup d'œil	PAGE 22



La mobilité est un enjeu crucial pour la Côtière. En raison des flux routiers très importants qui saturent parfois nos voiries, notre territoire souffre d'ores et déjà d'asphyxie... Améliorer notre cadre de vie en favorisant les mobilités alternatives à la voiture individuelle est donc une nécessité. Une nécessité écologique donc, mais également un impératif de justice sociale. Car ce sont bien les personnes les plus défavorisées, ainsi que les personnes âgées ou les plus jeunes qui éprouvent des difficultés à se déplacer. Il faut donc faire en sorte que la mobilité ne soit pas un frein pour accéder aux zones économiques, résidentielles, sportives et culturelles afin que chacun puisse bien vivre sur le territoire. La CCMP a toujours été engagée de manière volontariste sur cette thématique. Lors du mandat précédent, nous avons ainsi mis en place le réseau Colibri, aménagé trois parkings de gare ainsi qu'un parking de covoiturage vers la Porte n°5.



Mais il était nécessaire d'approfondir nos actions en les rassemblant dans une vision cohérente et prospective. C'est l'objet du Plan Global de Déplacements (PGD) que nous vous présentons ici. Le PGD consiste en un programme d'actions, échelonnées sur 15 ans et qui s'appuient sur les complémentarités et non les oppositions entre vos modes de déplacements. Modes doux, covoiturage, transports collectifs : toutes les mobilités sont abordées et priorisées. Pour l'élaborer, nous avons souhaité vous associer pleinement à la démarche. Peu d'intercommunalités de notre strate font ce choix participatif et innovant. Et pourtant, vos remarques ont considérablement enrichi nos perspectives et permis de favoriser des scénarios adaptés à vos habitudes de déplacement. Je crois que cette démarche méritera d'être développée dans les années à venir, sur le sujet de la mobilité naturellement mais sur d'autres thèmes également. Nous sommes un territoire de proximité et les élus ont l'opportunité de s'appuyer sur votre expertise pour enrichir nos actions et donc améliorer ensemble notre cadre de vie.

Pascal Protière
Président de la Communauté de Communes
de Miribel et du Plateau

IMAGINER ENSEMBLE LA MOBILITÉ

AVEC LE PLAN GLOBAL DE DÉPLACEMENTS, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRIBEL ET DU PLATEAU ENGAGE UNE ACTION FORTE EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ. CELLE-CI S'APPUIE SUR UN DIAGNOSTIC DES CARACTÉRISTIQUES DE SON TERRITOIRE, ENRICHIS PAR UN LARGE PROCESSUS DE CONCERTATION.

8 650

VOYAGES EFFECTUÉS EN TRANSPORTS EN COMMUN CHAQUE MOIS



Depuis 2012, plus de 8 650 voyages sont réalisés chaque mois sur le réseau Colibri et les lignes 171/132.

112

ARRÊTS DU RÉSEAU COLIBRI



Le territoire de la CCMP compte seulement 13 km d'itinéraires cyclables, éparpillés et sans vraie cohérence.

4

GARES SUR LE TERRITOIRE



13 KM
D'AMÉNAGEMENTS
CYCLABLES
AUJOURD'HUI



La CCMP a confié l'élaboration du PGD à un cabinet spécialisé dans la mobilité. Les études ont été basées sur des données statistiques locales, des études de trafic, des relevés de terrain...



Un taux de motorisation de 90 % (contre 83 % en moyenne nationale) et 86 % des déplacements réalisés en voiture : notre territoire laisse la part belle à l'automobile.



86 %
LA PART DE
L'AUTOMOBILE
DANS LES
DÉPLACEMENTS
AU SEIN DU
TERRITOIRE,
CONTRE 83 %
EN MOYENNE
NATIONALE

La voiture est très présente sur notre territoire : chaque jour, entre 8 500 et 13 000 véhicules empruntent la RD 1084 entre Neyron et Beynost, et 26 000 la RD 1083.

1 PLAN GLOBAL DE DÉPLACEMENTS

pour penser et organiser vos déplacements pour les 15 ans à venir

11 145

ACTIFS SUR LE TERRITOIRE, DONT 30 % TRAVAILLENT SUR PLACE.



La CCMP a une pyramide des âges déséquilibrée par rapport à la moyenne nationale : en 2025, près d'un habitant sur 4 aura plus de 65 ans.

200

PERSONNES ONT EXPRIMÉ LEUR AVIS SUR LA MOBILITÉ



Une première étape de dialogue, en décembre 2015, a offert la possibilité à 200 personnes de s'exprimer sur leur vision du territoire et leurs attentes en matière de déplacement.



Une balade urbaine et un atelier participatif ont permis aux participants de porter un œil neuf sur le territoire et d'amorcer des premières réflexions sur les actions à mettre en œuvre en matière de mobilité.



La réunion publique, en octobre 2016, a été l'occasion de faire un bilan sur cette concertation et de présenter le programme d'actions du Plan Global de Déplacements.

11 MOIS
CONSACRÉS À LA CONCERTATION



Les études techniques ont été enrichies par des rencontres avec les partenaires institutionnels (Région, Département, Grand Parc...) ainsi qu'un large processus de concertation.



PENSER VOTRE MOBILITÉ GLOBALEMENT

DEPUIS 2012, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRIBEL ET DU PLATEAU EST ENGAGÉE DANS UNE DÉMARCHE VOLONTARISTE POUR PROPOSER DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ ALTERNATIVES AU « TOUT VOITURE », AVEC NOTAMMENT LA CRÉATION DU RÉSEAU DE BUS COLIBRI. LE DIAGNOSTIC MOBILITÉ ET LA CONCERTATION ONT MONTRÉ DES BESOINS ET DES ATTENTES FORTS EN MATIÈRE DE DÉPLACEMENTS. LA CCMP A DONC CHOISI DE METTRE EN PLACE UN PLAN GLOBAL DE DÉPLACEMENTS, ADOPTÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE 20 SEPTEMBRE DERNIER.

UNE DÉMARCHE GLOBALE

Le Plan Global de Déplacements est une démarche qui a pour objectif de penser et d'organiser la mobilité sur notre territoire pour les 15 ans à venir. Les enjeux sont multiples et complémentaires : protection de l'environnement et de la santé publique, accès à la mobilité pour tous, diminution des nuisances, amélioration de la sécurité des déplacements...

Il s'agit de mener une réflexion sur la mobilité dans sa globalité, en proposant des solutions diversifiées et complémentaires, adaptées aux besoins de chacun :

- **Organisation et planification de la mobilité** sur la globalité du territoire.
- **Développement des services à la mobilité**, pour offrir un panel cohérent et attractif de solutions.
- **Renforcement de la pertinence et donc de l'attractivité du réseau Colibri.**
- **Élaboration d'un schéma modes doux** (itinéraires et stationnements cyclables...).

UN ENGAGEMENT FORT ET PHASÉ

Le Plan Global de Déplacements a permis de construire un véritable programme d'actions afin de développer la mobilité alternative à la voiture individuelle sur le territoire communautaire. La CCMP a souhaité insister sur les déplacements de proximité, en lien avec les usages du quotidien.

Le développement de ces nouvelles mobilités étant une démarche au long cours, la CCMP a planifié ses investissements dans le temps.



LE PGD, UNE OPPORTUNITÉ PROPOSÉE PAR LA LOI...

En 1996, la loi sur l'Air a rendu obligatoire la mise en place de Plan de Déplacements Urbains (PDU) pour toutes les agglomérations de plus de 100 000 habitants, avec notamment pour objectif de diminuer le trafic automobile et de développer les transports en commun ou les modes dits doux (vélo, marche à pied...). Sur le modèle de ces PDU, des démarches volontaires, initiées par la collectivité, peuvent être réalisées pour les collectivités inférieures à 100 000 habitants : le Plan Global de Déplacements (PGD).

COURT TERME 2016-2020



MOYEN TERME 2020-2025



LONG TERME 2025-2031

Réseau cyclable

Stationnement vélo

Jalonnement vélo

Aide à l'achat de Vélos à Assistance Électrique

Toutes les mesures Colibri

Parking covoiturage
(Les Échets)

Autres parkings de covoiturage

PDES - Plan de déplacement des
établissements scolaires

PDE - Plans de déplacement Entreprise

Appel à projets

Animations

Maison de la Mobilité



CRÉER UN VRAI RÉSEAU CYCLABLE

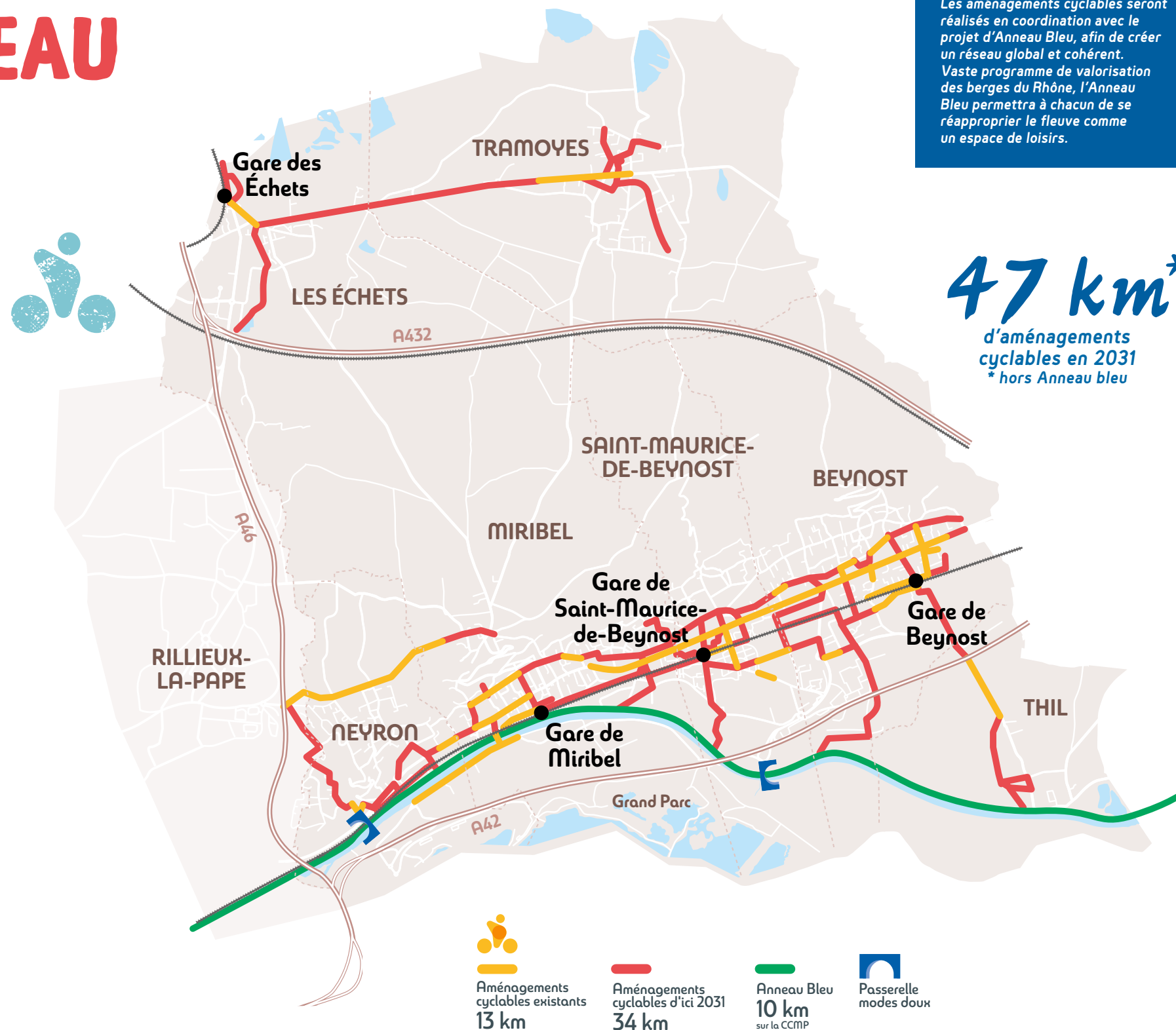
LA CONCERTATION A MIS EN LUMIÈRE UNE ENVIE DE DÉPLACEMENTS À VÉLO SUR LE TERRITOIRE, AUJOURD'HUI FREINÉE PAR UN MANQUE D'INFRASTRUCTURES : LINÉAIRE D'ITINÉRAIRES CYCLABLES FAIBLE ET DISCONTINU, MANQUE DE STATIONNEMENTS, SÉCURISATION DES DÉPLACEMENTS PAS TOUJOURS ASSURÉE...

LE PLAN GLOBAL DE DÉPLACEMENTS PROPOSE UNE OFFRE COHÉRENTE D'AMÉNAGEMENTS ET DE SERVICES POUR FACILITER CES DÉPLACEMENTS À VÉLO.

34 KILOMÈTRES D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES SUPPLÉMENTAIRES PLANIFIÉS

- **Horizon 2020** : création de 12 km, afin de créer une « épine dorsale » entre Miribel, Beynost et Thil.
- **Horizon 2025** : réalisation de 11 km supplémentaires, pour compléter le maillage de cet axe central.
- **Horizon 2031** : finalisation du schéma cyclable, avec 11 km supplémentaires, permettant de créer une liaison vélo entre Tramoyes et Les Échets et d'aménager des axes secondaires de rabattement.

En parallèle, 2 passerelles « modes doux » seront réalisées pour relier notre territoire au Grand Parc.



OFFERIR DE NOUVEAUX SERVICES POUR LES DÉPLACEMENTS À VÉLO

AU-DELÀ DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES, LE PLAN GLOBAL DE DÉPLACEMENTS PROPOSE UN ENSEMBLE DE SERVICES POUR VOUS FACILITER LA PRATIQUE DU VÉLO ET RÉPONDRE AINSI AUX BESOINS EXPRIMÉS LORS DE LA CONCERTATION.



« J'aimerais utiliser plus souvent mon vélo. Mais comment le stationner pour qu'il soit à l'abri et en sécurité ? »



470 STATIONNEMENTS CYCLABLES EN 2031

Simple arceaux, abris couverts, consignes à vélo... Ces 470 stationnements, implantés sur l'ensemble du territoire, seront divers et adaptés en fonction des usages.

La mise en place de ces aménagements sera progressive, entre 2017 et 2025, prioritairement à proximité des lieux de vie (écoles, collèges, mairies...) et des grands pôles générateurs de déplacements (gares...)*.

*Le financement sera réparti entre la CCMP et les communes en fonction des lieux d'implantation.

UN JALONNEMENT VÉLO POUR MIEUX SE REPÉRER

Finies les balades où vous cherchez votre chemin. Grâce à une signalétique spécifique, vous pourrez oserez d'autres itinéraires à vélo sans risque de vous égarer.

DES VÉLOS EN LOCATION, POUR TOUS LES USAGES

À terme, le PGD prévoit la création d'un service de location de vélos. Sur une durée courte (1 heure, 1 journée) ou plus longue (au mois ou à l'année) cette offre permettra de répondre à tous les besoins de mobilité douce, même si vous n'êtes pas équipé de votre propre vélo.

UNE AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE)

Le vélo à assistance électrique (VAE) est une bicyclette équipée d'un moteur électrique et d'une batterie rechargeable, qui offre une assistance au pédalage.

Avec le VAE, vous profitez de tous les avantages du vélo, sans effort dans les côtes ou au démarrage.

Idéal pour (re)commencer le vélo ou pour des trajets plus longs que quelques kilomètres.

Afin de vous aider à vous équiper, la CCMP vous proposera une aide financière à l'achat.

DES ANIMATIONS POUR (RE)DÉCOUVRIR LE VÉLO

La CCMP souhaite vous accompagner dans votre pratique du vélo. À cette fin, le Plan Global de Déplacements prévoit l'organisation d'animations vélos :

- Des ateliers de remise en selle, pour retrouver, en toute sécurité, les bons réflexes sur 2 roues.
- Des ateliers réparations permettant à chacun d'entretenir facilement et efficacement sa machine.

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES, MODE D'EMPLOI

Les aménagements cyclables regroupent plusieurs réalités, en fonction des contraintes et des lieux :

- Une bande cyclable : voie réservée aux cyclistes, sur la route ou le trottoir, délimitée par des bandes peintes au sol.
- Une piste cyclable : voie spécialement dédiée aux cyclistes, séparée matériellement de la circulation automobile et des trottoirs.
- Une zone 30 : secteur où cohabitent tous les modes de transport, y compris les cycles, avec une limitation de vitesse à 30 km/h
- Une voie verte, une voirie partagée...



FAVORISER UNE AUTRE PRATIQUE DE LA VOITURE



DEPUIS JUIN 2015, VOUS DISPOSEZ D'UN PARKING DE COVOITURAGE DE 80 PLACES PRÈS DE LA PORTE 5. CETTE OFFRE A TROUVÉ SON PUBLIC ET VOUS ÊTES NOMBREUX À SOUHAITER SON DÉVELOPPEMENT, NOTAMMENT POUR LES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL. LE PLAN GLOBAL DE DÉPLACEMENTS PRÉVOIT DE CRÉER 3 NOUVEAUX PARKINGS DE COVOITURAGE AINSI QU'UN ENSEMBLE DE SERVICES VISANT À FAVORISER CETTE PRATIQUE.

« Le covoiturage, c'est une bonne idée. Mais vous faites quoi pour inciter les gens à l'adopter vraiment ? »

3
nouveaux
parkings
de covoiturage
d'ici 2031



OBJECTIF : 3 NOUVEAUX PARKINGS DE COVOITURAGE

Afin de diminuer le nombre de véhicules en circulation sur notre territoire, tout en vous proposant des solutions de mobilité moins onéreuses, le Plan Global de Déplacements souhaite développer la pratique du covoiturage, en quadruplant notamment le nombre de parkings de covoiturage. 3 emplacements, offrant à la fois une disponibilité foncière et un intérêt en termes de flux de véhicules, ont été identifiés :

- **à la gare des Échets** : Programmé à moyen terme (2020-2025), ce parking permettra de répondre aux flux importants, notamment vers le territoire de la Métropole Lyonnaise, mais également de désengorger le parking de la gare, aujourd'hui largement occupé par du covoiturage « spontané ».
- **à Neyron** : prévu d'ici à 2025-2031, ce parking permettra une connexion directe vers l'A46.
- **Près de la gare SNCF de Miribel** : il permettra, à long terme (2025-2031), de proposer une solution de covoiturage pour renforcer les échanges train / bus / voiture.

Le déploiement précis de ces parkings (emplacement, capacité, planning...) est aujourd'hui en cours d'étude par la CCMP.



DES SOLUTIONS SIMPLES POUR COVOITURER

➤ www.covoitoura.eu
Le site de covoiturage de la région Auvergne Rhône-Alpes

➤ www.covoiturage-plainedelain.fr
Le covoiturage pour tous ceux qui travaillent au sein du Parc industriel de la Plaine de l'Ain



DES ACTIONS POUR UN COVOITURAGE + FACILE

Afin d'en développer la pratique, la CCMP souhaite rendre le covoiturage plus facile et plus en phase avec vos besoins du quotidien.

Le Plan Global de Déplacements prévoit donc la **création de services, dans ces parkings de covoiturage** :

- **Installation de stationnement vélo** pour favoriser la multimodalité vélo + covoiturage.
- **Mise en place d'abris couverts et de bancs** pour rendre le temps d'attente plus agréable.
- **Création de services de proximité** pour créer des synergies entre vie quotidienne et déplacements : nettoyage des véhicules, relais-colis...

COLIBRI + PROCHE DE VOS ATTENTES



UNE MEILLEURE CONNEXION VERS LE GRAND PARC, UNE DESSERTE RENFORCÉE DE LA ZONE COMMERCIALE OU DES COLLÈGES DU TERRITOIRE... LES ATTENTES SUR LE RÉSEAU COLIBRI, EXPRIMÉES LORS DE LA CONCERTATION, CONVERGEAIENT TOUTES VERS UN RÉSEAU PLUS PRÈS DU QUOTIDIEN DE CHACUN. LE PLAN GLOBAL DE DÉPLACEMENTS PRÉVOIT, AU PRINTEMPS 2017, UNE REFONTE DU RÉSEAU COLIBRI AFIN DE RÉPONDRE AU MIEUX À CES BESOINS.

**PRINTEMPS
2017** Mise en œuvre
du nouveau
réseau Colibri

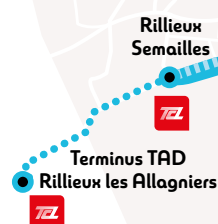
+10%
de voyageurs
sur le réseau
Colibri d'ici 2020

3

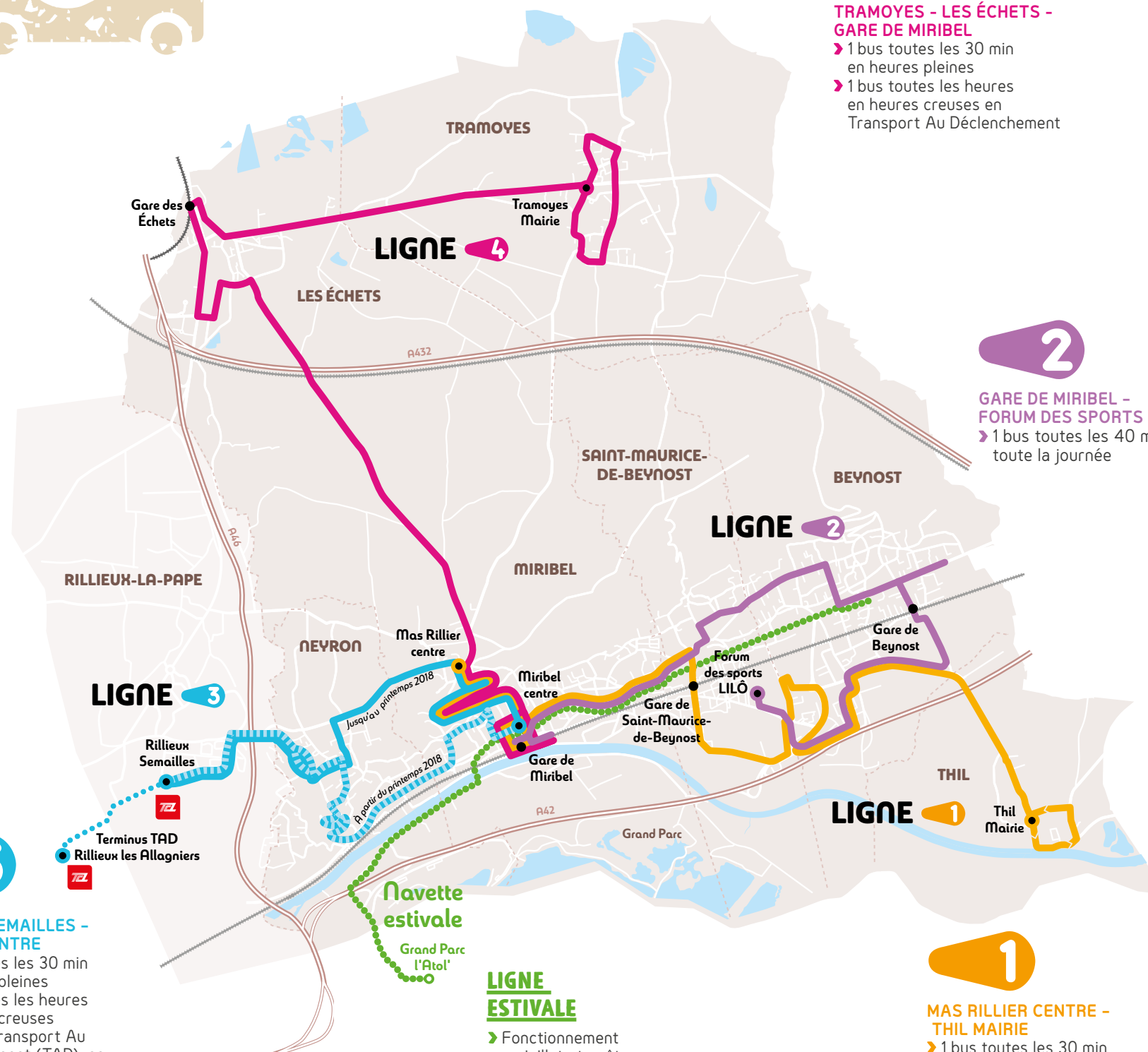
RILLIEUX SEMAILLES - MIRIBEL CENTRE

- 1 bus toutes les 30 min en heures pleines
- 1 bus toutes les heures en heures creuses
- 5 bus en Transport Au déclenchement (TAD), en heures creuses, jusqu'à Rillieux les Allagniers

LIGNE 3



LIGNE 4



LIGNE ESTIVALE

- Fonctionnement en juillet et août
- 1 bus par heure

4

TRAMOYES - LES ÉCHETS - GARE DE MIRIBEL

- 1 bus toutes les 30 min en heures pleines
- 1 bus toutes les heures en heures creuses en Transport Au Déclenchement

2

GARE DE MIRIBEL - FORUM DES SPORTS

- 1 bus toutes les 40 min toute la journée

LIGNE 2

LIGNE 1

1

MAS RILLIER CENTRE - THIL MAIRIE

- 1 bus toutes les 30 min en heures pleines
- 1 bus toutes les heures en heures creuses

INNOVER POUR LES TRANSPORTS EN COMMUN



À PARTIR DU PRINTEMPS 2018 : LA LIGNE 3 POUR RELIER MIRIBEL ET NEYRON AU RÉSEAU TCL

La ligne 3 assurera une connexion efficace entre Neyron-le-Bas et Neyron-le-Haut.

Elle permettra également de connecter Miribel Centre à Rillieux - et donc au réseau TCL - via la zone Industrielle Porte du Grand Lyon, à Neyron.

5 trajets en Transport au Déclenchement seront également proposés jusqu'à Rillieux - Les Allagniers pour rejoindre la Polyclinique ou encore accéder à l'ensemble du réseau de transports en commun de la métropole lyonnaise.

Nota bene : cette nouvelle ligne 3 ne sera installée qu'à partir du printemps 2018, après la réalisation de travaux de voirie sur Neyron.

LA LIGNE 4 POUR ASSURER LE LIEN ENTRE LE PLATEAU ET LA PLAINE

La ligne 4 reliera Tramoyes à la Gare de Miribel, via les Échets, permettant une liaison facile et rapide entre le Plateau et la plaine.

4 LIGNES POUR IRRIGUER TOUT LE TERRITOIRE

À partir de mars 2017, les 4 lignes du réseau Colibri seront réorganisées :

LA LIGNE 1 POUR TRAVERSER LE TERRITOIRE D'EST EN OUEST

La ligne 1 reliera Le Mas Rillier à Thil, via le centre de Miribel.

Elle desservira notamment :

- le collège Anne Frank,
- le Forum des Sports,
- La ZAC des Malettes,
- la zone commerciale de Beynost.

LA LIGNE 2 POUR CONNECTER LES ZONES HABITÉES AU PÔLE DE COMMERCE ET DE LOISIRS

La Ligne 2 assurera la liaison entre la gare de Miribel et le Forum des Sport, tout en connectant directement le cœur de Beynost et le centre commercial.

Elle assurera la desserte :

- des centres de Miribel et de Beynost
- des collèges Anne Frank et Armstrong
- de la gare et de la zone commerciale de Beynost.

TOUTE LA CÔTIÈRE
TOUJOURS
POUR 1€

Le tarif unique de 1€, de Neyron à Montluel pour la ligne 171 et de Neyron à la Valbonne pour la ligne 132 sera maintenu dans le cadre du nouveau réseau Colibri.

UN NOUVEAU SERVICE FLEXIBLE DE LA GARE DE MIRIBEL À VOTRE DOMICILE

Vous faciliter la vie en s'adaptant à votre rythme, vous rassurer sur la présence d'une solution de transport quand vous en avez besoin... Voilà quelques objectifs majeurs du nouveau réseau de bus. Dès le mois de mars 2017, Colibri vous proposera donc une offre complémentaire, le soir, pour rejoindre facilement votre domicile depuis la gare.

Le principe est simple ! Tous les soirs, un bus sera positionné en attente devant la gare de Miribel, entre 20h et 21h. En fonction du nombre d'usagers et de leurs destinations, le chauffeur organisera son trajet afin de permettre à chacun d'être déposé à l'arrêt de bus le plus proche de son domicile. Des transports en commun sur mesure !

UNE NAVETTE ESTIVALE POUR METTRE LE GRAND PARC À PORTÉE DE MAIN

Le nouveau réseau Colibri intégrera, dès l'été 2017, une navette estivale. Complétant l'offre régulière durant les périodes estivales, cette ligne assurera une liaison directe et efficace entre la Côtère et les activités de plein air du Grand Parc. Au départ de la Sereine à Beynost, elle rejoindra le Grand Parc via les Hirondelles, Miribel Centre et le centre équestre. Cette navette sera en service durant les mois de juillet et août, du lundi au samedi, avec une fréquence d'un 1 bus toutes les heures.

Une vraie solution pour gagner les espaces verts facilement, rapidement et sans stress !

« Le soir, quand le train est en retard, je suis coincé à la gare et le bus n'attend pas. »



« J'aimerais venir
au collège à vélo,
mais mes parents
s'inquiètent pour
ma sécurité »

SOUTENIR LES INITIATIVES DES ACTEURS DU TERRITOIRE

LORS DE LA CONCERTATION, PARENTS D'ÉLÈVES ET CHEFS D'ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ONT PU EXPRIMER LEUR VOLONTÉ DE SE MOBILISER POUR ORGANISER AUTREMENT LES DÉPLACEMENTS DES PUBLICS SCOLAIRES. LE PLAN GLOBAL DE DÉPLACEMENTS SOUHAITE ACCOMPAGNER TOUTES LES INITIATIVES VISANT À RÉDUIRE LA PART DE LA VOITURE POUR PROPOSER UN CADRE DE VIE AMÉLIORÉ.

LES PDES : FAIRE ÉVOLUER LES DÉPLACEMENTS SCOLAIRES

Avec le PGD, la CCMP vise également la mobilité des publics scolaires.

Le projet souhaite donc accompagner les 3 collèges du territoire (Louis Armstrong, Anne Frank et Saint-Joseph) et les établissements associés, dans la mise en place d'un Plan de Déplacement des Établissements Scolaires (PDES).

Après une phase de diagnostic, ces PDES permettront de repenser, de manière globale, les trajets des enfants entre leur domicile et les établissements scolaires, en proposant un ensemble d'actions pour privilégier des modes de transports plus respectueux de l'environnement : bus pédestre ou cycliste, covoiturage, éducation des enfants à la mobilité...

PLAN DE DÉPLACEMENTS, MODE D'EMPLOI

Le Plan de Déplacements est une démarche mise en place au sein des organisations (entreprises, administrations, établissements scolaires...) pour développer des mobilités alternatives à la voiture individuelle dans tous les déplacements liés aux activités. Il est conçu dans une dynamique gagnant/gagnant, avec des gains pour l'organisation, ses membres et l'ensemble de la collectivité.

Les mesures mises en œuvre peuvent être très variées et adaptées aux besoins : mise en place d'un stationnement vélo sécurisé, création d'un service d'autopartage, aménagement des horaires de travail...

PDE : SOUTENIR LES INITIATIVES POUR UNE AUTRE MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

À travers le PGD, la CCMP souhaite soutenir toutes les initiatives en matière de mobilité, pour favoriser les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle. Si les Plans de Déplacements relèvent du choix de chaque entreprise, groupe d'entreprises ou plus généralement de toute organisation (association sportive...), la CCMP sera en mesure de répondre aux sollicitations et d'apporter son expertise dans la mise en place d'une telle démarche. C'est pourquoi la CCMP étudie actuellement l'opportunité d'une première démarche sur la zone d'activité communautaire des Malettes, dans le cadre de l'appel à projets de la Région Auvergne - Rhône-Alpes.



ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT

VOUS AVEZ ÉTÉ NOMBREUX, LORS DE LA CONCERTATION, À EXPRIMER VOTRE SOUHAIT D'ADAPTER VOTRE MODE DE TRANSPORT EN FONCTION DE VOS BESOINS, TOUT EN SOULIGNANT LE BESOIN D'ÊTRE ACCOMPAGNÉ ET INFORMÉ. LE PLAN GLOBAL DE DÉPLACEMENTS INTÈGRE UNE DÉMARCHE TRANSVERSALE VISANT À FAVORISER ET FACILITER CES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT EN MATIÈRE DE MOBILITÉ.

VERS UNE MAISON DE LA MOBILITÉ

Parce que chacun d'entre nous a « plusieurs vies » (travail, loisir, famille...), les besoins en termes de déplacement sont divers et complémentaires. La mobilité doit donc se concevoir dans une démarche d'ensemble. À moyen et long terme, la CCMP envisage d'ouvrir une maison de la mobilité.

Implanté dans un lieu à fort passage, offrant une bonne visibilité, cet espace permettra de répondre à l'ensemble de vos besoins en termes de mobilité, quel que soit le mode de déplacement :

- Information sur les services de transport existants.
- Achat de titres de transport, tous réseaux confondus.
- Location courte et longue durée de vélos et de vélos électriques.
- « Vélo école », afin de permettre à chacun de (ré)apprendre la pratique cycliste et les bons gestes.
- Atelier de réparation vélo pour apprendre à tous à réparer, en autonomie, leurs cycles...



AGENCE
MÉTROMOBILITÉ
À GRENOBLE

MAISON DE
LA MOBILITÉ
À VIENNE



LA STATION
À BOURG-EN-BRESSE



UNE MARQUE UNIQUE
POUR TOUTES LES
MOBILITÉS

Avec le Plan Global de Déplacements, la CCMP va progressivement proposer aux habitants de nombreux services de mobilité. Afin d'offrir une vision globale et cohérente, et d'inciter à l'utilisation de l'ensemble de ces modes de transport en fonction des besoins de chacun, cette démarche s'accompagnera du déploiement d'une marque globale de mobilité : Co ! Implantée dans son territoire - la Côte d'Ivoire -, volontairement dynamique et incitative au déplacement, cette marque se déclinera pour chacune des solutions de mobilité.



« Pour me
remettre au
vélo, j'aurais
vraiment besoin
de réapprendre
à m'en servir ! »



UN APPEL À PROJET POUR CONCRÉTISER VOS INITIATIVES

Ceux qui connaissent le mieux vos besoins de mobilité... c'est vous !

Avec le PGD, la CCMP souhaite s'appuyer sur votre expertise, avec la mise en place expérimentale d'une démarche « d'appel à projet ». Il s'agit de donner les moyens, notamment financiers, aux citoyens, associations et acteurs locaux, d'imaginer des actions en faveur d'une mobilité alternative. Le principe est simple, vous faites acte de candidature sur un projet précis auprès de la CCMP. Celle-ci étudie l'ensemble des dossiers déposés et accorde une enveloppe financière au projet retenu, afin de faciliter sa mise en œuvre opérationnelle.

UN ANIMATEUR DE LA MOBILITÉ POUR CONSEILLER ET SENSIBILISER

La CCMP est convaincue que l'animation et la sensibilisation sont des leviers importants pour changer les habitudes en matière de déplacements. Pour cela, elle va donc recruter, dès 2017, un ambassadeur de la mobilité. Conseils personnalisés, travail de sensibilisation auprès des écoles ou des centres sociaux, mise en place d'animations... au plus proche de vous, il vous accompagnera au quotidien pour vous aider à vous déplacer autrement.



**PRINTEMPS
2017**

LA DATE DE DÉPLOIEMENT
DU NOUVEAU RÉSEAU COLIBRI



**4 PARKINGS
DE COVOITURAGE
EN 2031**

4 LIGNES

**RÉGULIÈRES
DE BUS**

1 DESSERTE

ESTIVALE DU GRAND PARC



15 ANS

LA DURÉE
DU PLAN GLOBAL
DE DÉPLACEMENTS
(2016 - 2031)

+10 %

L'AUGMENTATION DE LA FRÉQUENTATION
DE COLIBRI D'ICI 2020

LE PLAN GLOBAL DE DÉPLACEMENT EN UN COUP D'ŒIL



**4,5
MILLIONS**

INVESTISSEMENT PAR LA CCMP
SUR LA MOBILITÉ D'ICI 2031



470

**STATIONNEMENTS
VÉLOS**

47 KM

D'AMÉNAGEMENTS
CYCLABLES EN 2031

1

**MAISON DE
LA MOBILITÉ**

1

ANIMATEUR



1750 COLLÉGIENS

CONCERNÉS PAR LES PLANS DE DÉPLACEMENTS
DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES



1 MARQUE

**UNIQUE DE
MOBILITÉ**



**Communauté de Communes
de Miribel et du Plateau**
1820, Grande Rue - 01700 Miribel
tél. 04 78 55 52 18

www.cc-miribel.fr